UN JEUNE HOMME de Marcq-en-Barœul se fit broyer par le train

Un pénible événement vient encore de mettre en émoi, le populeux quartier de Rouges-Barres, à Marcq-en-Barœul. On se rappelle qu'il y a peu de temps, un jeune imprimeur lillois, de 17 ans, s'était jeté sous le train sur la ligne de Lille à Dunkerque un peu avant le Pont Supérieur du Grand Boulevard de Lille. Cette fois, il s'agit d'un jeune marcquois de 19 ans, qui, pour des raisons intimes a mis fin à ses jours au même endroit et à 200 mètres de chez lui.

Des débris humains près de la voie

Hier matin, vers 5 h. 50, M. Courdent, aiguilleur, demeurant allée Gabrielle se rendait à son service en suivant la voie du chemin de fer, quand au kilomètre 3.905, près de la bifurcation de la Verte-Rue, il aperçut un spectacle horrible. Sur une vingtaine de mètres de longueur gisaient atrocement broyés les restes d'un homme. M. Courdent avertit aussitôt ses chefs, qui se rendirent sur les lieux. MM. Framery et Poète, sous-chefs de la gare de Fives et Boudeau, chef de section à Lille, firent leurs constatations et prévinrent la police de Marcq-en-Barœul.

« Adieu, petite mère ! »

M. Jacquemet, commissaire de police, assisté du garde champêtre Lepoutre, arrivés aussitôt à l'endroit fatal, purent établir l'identité du malheureux à l'aide des papiers qu'il portait sur lui.

Il s'agit de Charles Schietecatte, né à Roubaix, le 8 avril 1915, domicilié, 309, rue de Rouges-Barres, ayant eu son père tué pendant la guerre. Triste détail, on a retrouvé dans une de ses poches, une lettre portant ces mots : « Adieu, petite mère ».

La pauvre maman fut prévenue avec tous les ménagements, de son grand malheur.

Le corps ramassé fut conduit à la morgue du cimetière de Marcq-en-Barœul. Le docteur Delescluse fit l'autopsie. La mort fut instantané, la tête étant complètement sectionnée ; le bras gauche et le bras droit au tierce supérieur, également.

UN OFFICIER ANGLAIS DÉCÈDE SUBITEMENT EN DÉBARQUANT A CALAIS

Avent-hier, débarquait du paquebot « Centerbury », à 14 h. 10, en Gare Maritime de Calais, un officier supérieur de l'armée anglaise, le lieutenent-colonel Morgan, âgé de 55 ans, qui se rendait à Royat pour y faire une cure et qui était accompagné de sa femme.

Se sentant indisposé, le lieutenant-colonel décida, ainsi que sa compagne, de se reposer avant de poursuivre son voyage.

Or, dans la soirée, son état empira et M. le docteur Sénéchal, de Calais, vint lui prodiguer ses soins.

Le praticien diagnostiqua une crise cardiaque qui exigeait les plus grands ménagements.

Malgré les soins prodigués, le malade ne se remettait pas et il succombait à 21 h. 30 à une embolie.

Le lieutenant-colonel Morgan (Robert Faulconer) était en retraite et habitait Redcourt, à Odiham (Comté de Hempshire).

Dès qu'il eût connaissance de la triste nouvelle, M. Hartshorn, vice-consul britannique, se rendit à l'Hôtel Terminus, où s'était produit le décès, pour présenter ses condoléances à la veuve et s'occuper des détails des obsèques qui auront lieu demain samedi, à Calais, où le corps sera inhumé.

LE CONCOURS FÉDÉRAL DE TIR A LONGUE PORTÉE A TOURCOING

Le « Tir National » de Tourcoing organise cette année, du 19 mai au 17 juin, le 39e Concours Fédéral annuel de la Fédération des sociétés de tir à longue portée. Le magnifique stand de Tourcoing, le mieux aménagé de France, sinon le plus beau, verra donc à nouveau l'animation des grands jours tout comme en 1925 et 1932.

Ce Concours est placé sous le haut patronage de M. le Président de la République, de MM. les ministres de la Guerre, de la Marine, de l'Air et de l'Education Nationale, ainsi que de M. Jean Carnot, président de l'Union des Sociétés de Tir de France.

Donnons un aperçu rapide du programme qui doit contenter les plus difficiles : Championnat de la Région du Nord au fusil, 200 m. au fusil et à la carabine libre 50 m. ; revolver, 20 m. ; dames à 12 m. ; — Catégories Fédérale au Centre (série fixe) ; — Concours de sociétés à 200 m. ; — Concours de délégations militaires des 1er et 2e C. A.

A côté des catégories fédérales, le Tir National organise un concours public international ouvert à tous les tireurs : Catégories points et centre, à 200 m. et à 50 mètres ; concours au revolver.

Toutes ces catégories sont magnifiquement dotées de prix en espèces et en nature. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur ce programme.

Pour tous renseignements : programmes, feuilles de route, etc., s'adresser à M. le Secrétaire Général du Concours, au stand de tir, **99, rue de l'Yser, à Tourcoing.**

LE MEETING, A LILLE, DES A. C. FONCTIONNAIRES ET DES A. C. CHEMINOTS

Hier, à 19 heures, deux organisations qui ont des revendications communes à faire valoir, les fonctionnaires anciens combattants et les cheminots anciens combattants, réunissaient une grande partie de leurs membres dans la salle de fêtes du Conservatoire, place du Concert à Lille.

Les dirigeants, dont voici les noms et titres, étaient présents. MM. Ramart, président général de l'Union des A. C. des administrations de l'Etat ; Delpech, président général de l'Union des Victimes de la Guerre et Anciens Combattants des Chemins de fer du Nord ; Delapierre, vice-président ; Sergent, président de la section de Lille ; Desplanque, président de la section de Tourcoing ; Tripar, président de la section d'Hellemmes ; Melin, président de la section de Lomme ; Lesur, président de l'Asociation des fonctionnaires de la région, etc...

M. Delpech parla le premier. Il protesta, au nom des cheminots, contre les décrets-lois du 4 avril, la suppression des charges de famille, exposa la question des bonifications pour la retraite, qui viennent d'être accordées aux cheminots anciens combattants à condition qu'ils fassent valoir leurs droits à la retraite dans les 3 ans qui suivront le décret et qu'ils diminuent de quatre années l'âge de la retraite normale, c'est-à-dire 50 ans. Il protesta contre la présence de M. Rivollet comme ministre des pensions.

M. Delapierre parla dans le même sens.

M. Ramart traita la question des emplois réservés, celle des licenciements, celle du classement des agents des régions libérées ainsi que celles qui sont communes aux cheminots et aux fonctionnaires.

En fin de séance, un ordre du jour résumant tout ce qui avait été dit fut mis aux voix et adopté à l'unanimité.

LE « REVEIL ILLUSTRE »
PARAIT
tous les mercredis
— 16 Pages — **0,35**

EN MARGE DU SCANDALE de la Mutualité du Nord

Une lettre de la Fédération des Bénéficiaires des lois Ribot et Loucheur du Nord au Ministre du Travail

La Fédération des bénéficiaires des lois Ribot et Loucheur a adressé la lettre suivante au ministre du Travail :

« La Fédération des bénéficiaires des lois Ribot et Loucheur de la région du Nord a suivi avec beaucoup d'intérêt l'enquête menée sur le « scandale de la Mutualité du Nord » et constaté avec satisfaction votre volonté de faire toute la lumière sur les scandales en ce qui concerne particulièreemnt les H. B. M.

» Elle vous fait confiance et se permet d'émettre le vœu que toutes les sanctions soient prises, quels que soient les coupables, et que ceux-ci ne puissent plus désormais faire partie de commission, conseil ou comité s'intéressant aux lois sur les H. B. M. et la Prévoyance sociale.

» Le scandale de la Mutualité du Nord fait apparaître la nécessité urgente d'une amélioration des lois sur les H. B. M. et l'accession à la petite propriété, et particulièrement sur les trois points suivants que la Fédération a l'honneur de vous soumettre :

» 1) Que toutes les sociétés de prêts ne puissent avoir, par aucun moyen direct ou indirect, des liens ou rapports plus ou moins étroits avec les sociétés de construction et qu'il y ait incompatibilité entre les mandats d'administrateurs ou les fonctions d'employé de sociétés de prêts et ceux des sociétés, offices ou autres organismes construisant des H. B. M., qu'en somme les sociétés de prêts s'en tiennent strictement au rôle défini par la loi et ne puissent (directement ou indirectement) diriger ou contrôler des sociétés d'entreprises ou de construction.

» 2) Que, pour le bon renom et le sort futur même des lois sur les H. B. M., il est indispensable que la clarté soit faite sur les nombreuses difficultés auxquelles sont aux prises de nombreux groupements, qu'une enquête soit ouverte sur chaque cas dont nous mettons la liste à votre disposition et que des sanctions soient prises s'il y a lieu.

» 3) Que tout ceci fait ressortir de plus en plus la nécessité pour les bénéficiaires d'être représentés au sein des comités de patronage, que pour cela il ne nécessiterait qu'un simple décret, comme le prouvent des précédents. La Fédération a l'honneur de se mettre à votre disposition pour vous soumettre toutes les raisons qui militent en faveur de cette réalisation qu'elle espère prochaine.

» Confiants dans votre intervention, et avec tous nos remerciements anticipés, nous vous prions de vouloir bien agréer, etc. »

LE « MARIAGE » du rail et de la route

Une réunion s'est tenue, hier, à la Préfecture du Nord, entre les représentants des Chemins de fer et les transporteurs du Nord et du Pas-de-Calais

En vue de préparer l'entente régionale prévue par le décret-loi du 19 avril 1934, relatif à la coordination du rail et de la route, une réunion s'est tenue cet après-midi à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. Armand Guillon, Préfet du Nord.

Assistaient à la séance : MM. Roger, contrôleur général de l'exploitation commerciale au Ministère des Travaux publics, représentant M. le Ministre des Travaux publics ; Le Mesnerais, directeur de la Compagnie des Chemins de Fer du Nord ; Verdin, ingénieur principal de l'exploitation à Lille ; Verlomme, secrétaire général de la Préfecture ; les Ingénieurs en chef des Ponts et Chaussées du Nord et du Pas-de-Calais ; les Représentants des Chemins de Fer d'intérêt local et des différents transporteurs routiers de la Région du Nord et du Pas-de-Calais.

M. le Préfet exposa les conditions dans lesquelles avait lieu la réunion sur l'initiative de la Compagnie des Chemins de Fer du Nord avec l'approbation de M. le Ministre des Travaux Publics dont il salua le Représentant.

Il salua également la présence de M. Bressot, ingénieur en chef du Pas-de-Calais, représentant le Préfet de ce département.

M. GUILLON indiqua que cette séance officieuse avait simplement pour but une prise de contact et un échange de vues afin de préparer l'entente régionale à laquelle le décret-loi fait appel pour arriver à une coordination rationnelle des moyens de transport.

M. LE MESNERAIS, après avoir rappelé les principales dispositions du décret et notamment la nécessité de supprimer les doubles emplois soit entre le rail et la route, soit entre les transporteurs routiers eux-mêmes, exposa les vues de la Compagnie du Nord en ce qui concerne le projet d'entente à réaliser estimant qu'il y avait lieu d'envisager la suppression des transports sur routes à longue distance et, par contre, d'étendre l'emploi des transports routiers, voyageurs et marchandises de détail, pour les parcours de moindre étendue.

Prirent ensuite la parole :

MM. BOUTEAU et HAGNEAUX, représentants des chemins de fer d'intérêt local et des transporteurs urbains ; DOMMANGE, représentant de la Fédération Générale des transporteurs automobiles ; DELATTRE-MAQUET, vice-président de la Fédération Nationale des transporteurs de France ; MESANS, représentant des messagers ; ARNOULT, représentant des autocars ; DUBOIS, représentant des groupeurs rails et routes qui précisèrent dans quelles conditions et dans quel sens leurs groupements respectifs envisagent la collaboration à intervenir.

M. le Préfet fournit quelques précisions demandées par les différents orateurs et proposa la création d'une Commission d'études chargée de préparer les bases de l'entente à intervenir.

Cette suggestion fut adoptée à l'unanimité.

Furent désignés pour faire partie de cette Commission : MM. Genet, ingénieur en chef du département du Nord, président ; Bressot, ingénieur en chef du Pas-de-Calais ; Lamarque, ingénieur en chef-adjoint, attaché au Service central d'exploitation de la Compagnie du Nord représentant de cette Compagnie ; Delille, directeur de la Société des Chemins de fer économiques, représentant les chemins de fer d'intérêt local ; Bouteau, administrateur-délégué des Chemins de fer économiques du Nord, représentant les Chemins de fer urbains ; Bonhomme, représenatnt de la Société générale des transporteurs départementaux et de Laage, directeur de la Société « Le Progrès » de Saint-Omer, représentant les transporteurs ayant des contrats avec les collectivités ; Dubois, représentant les groupeurs « rail et route » ; Samyn, représentant des correspondants des chemins de fer et groupages ferroviaires ; Mesans, représentant des messagers ; Veraeghe, Arnoult, Cassel, représentants les transporteurs libres de voyageurs et, enfin, MM. Delattre-Maquet et Delassus, représentants des transporteurs libres de marchandises.

A l'issue de la réunion, il fut procédé à l'installation immédiate du Comité d'études et à un premier échange de vues sur le programme de travail à adopter.

LE MYSTÈRE de l'affaire Averlon va-t-il enfin se dissiper ?

L'espoir des enquêteurs est aujourd'hui renfermé dans un coffret métallique

Il y avait tout une foule dans l'après-midi de mercredi, pour assister, autour du port du Petit-Paradis, sur le Deûle, à Lille, aux opérations d'un scaphandrier en plongée à cet endroit.

Les patientes recherches de l'homme-amphibie aboutirent, et les spectateurs de cette scène le virent remonter à l'air, tenant un coffret métallique de dimensions moyennes.

Pour être précis, disons que ce coffret mesurant 35 centimètres en longueur, 25 en largeur et 10 en hauteur, avait été jeté dans le canal, le soir du cambriolage du Pont Maudit, à Carvin, par l'un des quatre voleurs, Van Sante, Douterlingue, Oudebert ou Clin. Le quatuor, après avoir vidé ce coffret de ce qu'il contenait de valeurs négociables, s'en débarrassa ainsi que de ce qu'il dédaignait, en le jetant dans la Deûle à leur arrivée à Lille.

A l'instruction à Lens, Oudebert fit cette déclaration au juge qui l'interrogeait.

M. Glorian, le juge d'instruction qui, à Lille, s'occupe depuis le début de l'assassinet de Mlle Averlon, la vieille cabaretière de la place de Tourcoing, chargea M. Bonguet, chef de la Sûreté, de la recherche du coffret. Après maints pourparlers, M. Bonguet put obtenir des services de la Navigation qu'un scaphandrier recherchât le précieux objet.

C'est ce qui fut fait mercredi. On retrouva donc le coffret.

Hier soir, M. Glorian n'avait pas encore été avisé officiellement de la découverte de la boite métallique qu'on avait mis à sécher dans un local de la Sûreté. Elle n'a pas été ouverte puisqu'elle ne peut l'être que par le juge.

Qu'y trouvera-t-on ? Sans doute des objets, des papiers sans valeur judiciaire. Peut-être des choses intéressantes. Par exemple une petite montre d'argent ciselé qui renforcerait triomphalement la thèse selon laquelle Van Sante est l'auteur du crime de Lille. Car, en effet, on aurait alors la preuve irréfragable que l'autre montre, celle dont on n'a déjà que trop parlé, n'est pas celle qui fut volée à Carvin, mais plutôt qu'elle fit partie du butin de l'assassin de Mlle Averlon.

L. JACQUES.

TERRIBLE ACCIDENT A SAINT-OMER

Un lourd tuyau écrasa deux ouvriers, tuant l'un et blessant grièvement son camarade

Mercredi, dans la soirée, un accident, qui a malheureusement eu des suites mortelles, s'est produit sur le quai du Commerce, à **Saint-Omer.**

Depuis quelque temps, des ouvriers sont employés à creuser des tranchées sur le quai du Commerce afin de poser des conduites de gaz.

Vers 18 h. 30, leur journée presque terminée, deux ouvriers : Georges Leclère, 34 ans, demeurant faubourg de Lyzel, et Ernest Dehorter, 27 ans, demeurant à **Clairmarais**, se trouvaient encore dans une tranchée lorsque, tout à coup, par suite de la rupture d'un palan, un des lourds tuyaux s'abattit sur eux.

N'ayant pu prévoir cet accident, les deux ouvriers ne purent se garer à temps et ils furent littéralement écrasés par la lourde masse.

Aux cris poussés par les deux malheureux, des personnes arrivèrent et unirent leurs efforts pour enlever le tuyau et dégager les ouvriers de leur fâcheuse position.

Horriblement blessés, les deux ouvriers furent tout d'abord conduits dans une maison voisine, puis ils furent transportés à l'hôpital Saint-Louis.

Atteint d'une fracture du bassin et ayant le ventre complètement écrasé, Georges Leclère décéda, vers 23 h. 30, malgré les soins empressés qui lui furent prodigués.

L'autre blessé, M. Ernest Dehorter, a les deux jambes cassées ; son état est très grave.

Inutile de dire que ce terrible accident a semé la consternation parmi les ouvriers employés à cette entreprise.

LA PROCHAINE INAUGURATION DU MONUMENT COMMÉMORATIF DE LA BATAILLE DE BOUVINES

Le dimanche 3 juin, auront lieu à *Bouvines* de grandes festivités à propos de l'inauguration du monument commémoratif de la Bataille de Bouvines (27 juillet 1214) et des morts de la grande guerre 1914-1918, et du médaillon du général Deffontaines.

Cette inauguration se fera sous la présidence effective du général Pétin, commandant la 1re Région ; sous la vice-présidence de MM. Félix Dehau, maire de Bouvines ; Crépy-Saint-Léger, président du Comité des fêtes du VIIe centenaire de la bataille de Bouvines ; Commandant Pajot, président du Souvenir Français de Lille ; Louis Descamps, président des Anciens Combattants de Bouvines, et en présence des autorités civiles et militaires. En la circonstance, aura lieu également la deuxième fête fédérale des Anciens Combattants de la Région.

Voici le programme de ces festivités :

Première Partie. — A 15 h. 30 : rassemblement au pont de Bouvines des sociétés d'Anciens Combattants, de musique, de gymnastique et des sapeurs-pompiers. — A 17 heures : bénédiction du monument par Mgr Régent, aumônier militaire. Remise du monument à la Municipalité par M. Crépy-St-Léger. Remise du médaillon du général Deffontaines à la Municipalité par Mme la générale Deffontaines. Remerciements au nom de la Municipalité et discours de M. Félix Dehau. Appel des morts. Hommage aux morts par le général Pétin, commandant de la 1re Région.

Deuxième Partie. — Remise des décorations par M. Goudaert, président de l'U.N.C. Remise du Fanion des Anciens Combattants à la section de Bouvines. Remerciements par le Président des Anciens Combattants. Cantate par les enfants des Ecoles. — La musique du 43e R.I. prêtera son précieux concours à la cérémonie. — A 20 heures : à la Mairie, desprimes seront remises au président de chacune des sociétés. — A 21 heures : concerts dans les divers quartiers de la commune. Illumination du monument. Feu d'artifice.

Sportsmen, lisez les Lundi, Samedi
LES SPORTS DU NORD
ABONNEMENTS
Nord — Pas-de-Calais — Aisne
Somme
1 an : 90 fr. — 6 mois : 11 fr.
Autres départements et Colonies françaises
1 an : 24 fr. — 6 mois : 13 fr.

UNE VISITE DES LYCÉENNES DE DOUAI AUX MUSÉES DE ROUBAIX

L'enseignement théorique se complète fort heureusement par les démonstrations pratiques et les promenades et visites de musées ou archives sont un excellent exercice pour les élèves.

Si l'on joint à cela la vertu toujours opérante du vieil adage qui veut que les voyages forment la jeunesse, on constatera que les jeunes filles qui fréquentent le lycée de Douai sont particulièrement favorisées puisque cet établissement a installé grâce à des revenus privés une caisse de voyage qu'il met à profit pour faire connaître à ses élèves les belles choses dispersées dans la région.

C'est ainsi qu'hier un groupe de 55 jeunes filles pilotées par Miles Schnir, Patte et Lesnisse, arrivait à Roubaix.

Les lycéennes se rendirent tout d'abord à l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles où elles furent reçues par M. Chaleyé, directeur.

Et la visite commença aussitôt sous la conduite de M. Chaleyé, cicerone averti et aimable. A travers les salles du Musée de peinture les visiteurs reçurent de claires explications et purent faire leur profit d'un rapide enseignement artistique en même temps que d'une parfaite « leçon de beau » en contemplant les toiles exposées.

Après le musée de sculpture, elles visitèrent un atelier de sculpture et modelage où elles purent se rendre compte du travail qu'y accomplissent les élèves de l'Ecole.

Enfin et pour compléter cette visite, une rapide incursion dans les laboratoires de teinture et atelier de tissage leur permirent de connaître la partie technique de notre grande école textile.

En quittant les Beaux-Arts, Mlle Schnir se fit l'interprète de ses élèves pour remercier M. Chaleyé de l'accueil qu'il leur avait fait.

Les autocars emmenèrent les lycéennes à l'Hôtel de Ville, où la bienvenue leur fut souhaitée par M. le docteur Dupré, député, adjoint au maire.

Après quoi M. Lestienne, archiviste, leur montra les richesses de sa bibliothèque et de ses archives. Après les vastes toiles du Musée, les jeunes filles purent admirer les délicates et prestigieuses enluminures du livre d'heures d'Isabeau de Roubaix, et rapidement elles virent le livre d'or, les pièces rares de nos archives.

Cette visite un peu hâtée malheureusement, s'acheva au Musée Weerts où les jeunes douaisiennes admirèrent les œuvres du grand portraitiste roubaisien.

Après quelques mots aimables de Mlle Schnir à M. Lestienne, la charmante caravane prit congé de Roubaix dont la visite lui aura fait voir un aspect artistique peu connu de la ville.

A. B.

Le groupe des jeunes visiteuses entourant Mlle SCHNIR et M. CHALEYÉ à l'issue de la visite à l'Ecole des Beaux-Arts.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 78, Grand Rue

M. CHARLES LESAGE A REÇU LA MÉDAILLE DE BRONZE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Nous apprenons qu'un commis principal du bureau de bienfaisance de Roubaix, M. Charles Lesage, vient de se voir décerner, par le ministère de la Santé publique, la médaille de bronze de l'Assistance Publique.

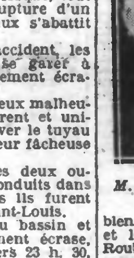

M. Ch. LESAGE

M. Charles Lesage, né le 12 novembre 1875, est enquêteur du bureau de bienfaisance, depuis 1913. Il a toujours su, avec beaucoup de tact, s'acquitter de ses très délicates fonctions.

Mobilisé en 1914, il a fait toute la guerre dans le service actif.

Ce modeste serviteur des pauvres a bien mérité la distinction qui lui échoit et les nombreux amis qu'il compte à Roubaix seront heureux de le voir récompenser de son dévouement.

HALLE FLIPO, LOTERIE NATIONALE

MANIFESTATION DU SOUVENIR A L' « EMPLOYÉ »

Les membres du Comité de la Société l' « Employé » s'étaient donné rendez-vous au cimetière, dimanche, pour se rendre sur les tombes des vice-présidents décédés, Alphonse Delescluse et Nestor Petit, manifester leurs sentiments de reconnaissance pour ces amis disparus.

Après cette visite, ils se réunirent au siège pour leur réunion mensuelle.

Le Comité annonce que la recette aura lieu le dimanche 6 mai de 10 h. à midi et demande aux retardataires de bien vouloir se mettre à jour de leurs cotisations.

Les indemnités de naissance, maladie et de chômage seront payées ce jour là.

De service : MM. Flahaut, Lerisson, Ferlin, Vandamme et Delépée.

EXTRACTION sans piqûre et sans douleur
au Protoxyde d'Azote par le « NOVOL »
Clinique Dentaire MOUSSALLI
93, rue du Collège, 93 — ROUBAIX

UN VOLEUR RAPIDEMENT PRIS

Dans la journée du premier mai, Mme Marie Boussemart, confectionneuse, rue de l'Epeule, 184, constatait qu'on lui avait volé une somme de 150 francs ; elle porta plainte et une enquête ouverte à ce sujet ne devait pas tarder à aboutir. Hier, en effet, les agents Renier et Catteau appréhendaient un certain Victor Libre, tisserand, 102, rue Decrème, qui, après un pressant interrogatoire, reconnut être l'auteur du vol en question. On retrouva sur lui une somme de 57 fr. 50, reliquat de l'argent volé.

Libre a été laissé en liberté provisoire.

COLISÉE
Ce soir 8 h. 30
Deux Grands Films Gais
Fernandel, L. Baroux, P. Brasseur
dans
LA GARNISON AMOUREUSE
1 heure 1/2 de fou-rire
Lisette Lanvin-Alibert
dans
Au pays du soleil
comédie sentimentale et gaie

VOL DE PIGEONS

Dans un grenier appartenant à M. Jean Delannoy, négociant en charbons, 139 bis, rue du Luxembourg, on a volé au cours de l'avant-dernière nuit neuf pigeons.

Plainte a été déposée à la police et une enquête est ouverte.

ENCORE UN VÉLO VOLÉ

M. Edmond Surin, 58 ans, mercier, 107, rue de l'Alma, avait laissé son vélo en face de l'Hôtel de Ville hier, au début de l'après-midi.

Dix minutes plus tard, la bécane avait disparu. M. Surin a conté sa mésaventure au commissariat de police.

LE GRAND MARCHÉ AUX FLEURS DES 5-6-7-8 MAI

Cette manifestation annuelle que nous devons au Cercle horticole et qui est passée dans nos mœurs sera particulièrement importante et débutera dès demain matin.

Le comité organisateur a reçu l'adhésion de 25 exposants ; les lots couvriront 1.500 mètres carrés ; la nécessité d'assurer la circulation des véhicules sur la Grand Place oblige le comité à se limiter à cette surface disponible et à ne plus accepter les demandes qui lui parviendraient dès à présent.

Les apports, nombreux et variés, comprendront des fleurs, des plantes vertes, des arbustes d'ornement, des oignons à fleurs, bulbes, tubercules, des plants de légumes et du matériel horticole.

Ce matin même, les organisateurs indiqueront les emplacements respectifs aux exposants, qui pourront procéder à l'installation dans la journée ; elle devra être terminée demain samedi, à 9 heures.

UN TÉLÉGRAMME DE LA CHAMBRE DE COMMERCE A M. LE PRÉSIDENT DOUMERGUE

La Chambre de Commerce de Roubaix a adressé le télégramme suivant à M. Doumergue :

« Considérant l'effort de redressement entrepris par M. le président Doumergue, prenant acte des résultats obtenus à ce jour par sa politique de sagesse et de fermeté, lui renouvelle l'expression de la confiance qu'elle avait tenu à lui témoigner dès son accession au pouvoir et se déclare prête à donner à son gouvernement une entière collaboration pour l'œuvre qu'elle a encore à accomplir, œuvre qui consiste à compléter et consolider les dispositions déjà prises, par des mesures d'ordre économique, administratif et législatif, constituant la réforme nécessaire de nos institutions ; œuvre qui doit comporter aussi et d'une manière essentielle un effort de longue haleine, pour rénover l'esprit de discipline, pour affermir l'autorité des hiérarchies légitimes assise sur le sens des responsabilités, dans tous les milieux du pays et d'abord dans les services de l'Etat lui-même, où ces principes devront être rétablis par une direction très ferme, disposant en cas de besoin de sanctions sévères et irrévocables. »

NOUVEAU CONSUL DE YOUGOSLAVIE

M. le Préfet du Nord informe M. le maire de Roubaix que M. Nastas Ilitch vient d'être nommé Consul général de Yougoslavie à Lille avec juridiction sur le département du Nord.

ENTREPOT FRIGORIFIQUE

L'Administration municipale informe les commerçants intéressés que l'entrepôt frigorifique de l'Abattoir fonctionnera à partir du vendredi 4 mai.

PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu samedi 5 avril à la salle des fêtes, rue de l'Hospice, dans l'ordre ci-dessous :

A 8 h. 30, du numéro 1 à 2.771 ; A 9 h., de 2.772 à 5.252 ; A 9 h. 15, de 5.253 à 7.269 ; A 9 h. 30, de 7.270 à 8.878 ; A 10 h., de 3.879 à 10.947 ; A 10 h. 15, de 10.948 à 12.865 ; A 10 h. 30, de 12.866 à 14.870 ; A 11 h. de 14.871 à 16.268 ; A 11 h. 15, de 16.269 à 17.038 ; A 11 h. 30, de 17.039 à 17.332.

Sociétés et Comités

UNION DES TRAVAILLEURS. — Ce soir à 20 h. répétition générale.

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — La Commission adresse un pressant appel aux sociétaires pour assister aux funérailles de M. Pierre Delmulle, membre fondateur, aujourd'hui vendredi à 14 h. 30 au siège.

TROMPETTES LES DÉVOUÉS. — Ce vendredi à 20 h. au local, 265 bis rue Jules-Guesde, répétition.

GRANDE FANFARE. — Ce soir à 20 h. répétition générale pour le concert de dimanche au Crétinier, dernières instructions.

HARMONIE ACCORDÉONISTE DU CENTRE — Ce soir à 19 h. 30 au siège, répétition générale pour accordéons, tambours et clairons. Nouveau morceau à l'étude ; présence indispensable.

A L'AMICALE-PHOTO. — Tous les amateurs photographes, qu'ils soient adhérents ou non, sont invités à assister à la démonstration de ce soir vendredi. Ils y apprendront comment on fait soi-même à peu de frais un agrandisseur vertical, dont l'excellence sera d'ailleurs prouvée en seconde partie par la réalisation de quelques agrandissements. Réunion à 20 h. 30 au siège, 181, Grande Rue.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

NATATION. — **S. C. R.** Ce soir vendredi entraînement de la section féminine à 7 h. 30 à la piscine.

ESCRIME. — **Académie des Sports de Roubaix** : Ce soir de 7 à 9h. leçons aux élèves. Entraînement et formation de l'équipe qui participera au tournoi de Douai (individuels et équipes) le 10 mai, jour de l'Ascension.

PÊCHE. — **Fine Ligne Roubaisienne** : Demain samedi à 20 h. réunion obligatoire. L'ordre du jour étant très chargé : banquet, concours annoncé, championnat de la société, la présence de tous est indispensable.

CASINO DE ROUBAIX
Soirée à 8 h. 30
Fernandel
dans
La GARNISON AMOUREUSE
L. Baroux, R. Cordy et P. Brasseur
AU PAYS DU SOLEIL
Opérette gaie avec ALIBERT

ETAT CIVIL

Naissances : Claudine Deberghes, rue de la Perche, c. Briet, 27 ; Rose Bernard, rue Meyerbeer, 43, c. Despretz, 1 ; Marcel Simoens, rue de la Planche Trouée, c. Despretz, 13 ; Rose-Marie Houfflin, rue des Parvenus, 23, née boul. de Cambrai, 60 ; Madeleine Delmarque, rue de l'Epeule, 95, c. Lepers, 5 ; Achille Herman, de Wattrelos.

Publications : Léon Debarleduc, tisserand, rue Henri-Carette, 16 et Georgette Provins, soigneuse, de Wattrelos ; Robert Masure, employé, de Lannoy et Georgette Vandenbossche, mécanicienne, rue du Fresnoy, 105 ; Julien Bracaval, donneur de fils, rue de l'Alma, fort Frasez, 105 et Mathilde Dumolin, cartonnière, rue Duflot, cour Deschamps, 6 ; Emile Delecluse, cordonnier, rue du Grand-Chemin, 14 et Suzanne Bonnet, couturière, rue de France, 160 ; César Desmarets, machiniste, rue de la Longue Chemise, 14 et Julie Seynaeve, s. p., rue du Vieil Abreuvoir, 22.

Décès : Ernest Olivré, 41 ans, rue Rocroi, 24 ; Marie Windels, épouse T'joen, 63 ans, rue de Philippeville, 5 ; Antoine Peuwels, 66 ans, rue de Lorraine, 74 ; Henri Vannasse, 65 ans, rue de Barbieux, 35 ; Jean-Baptiste Lobert, 88 ans, rue de Barbieux, 35 ; Hans Rosenbaum, 21 ans, rue des Longues-Haies, 27.

WATTRELOS

Section locale des mutilés du travail. — La Commission invite tous les membres de bien vouloir assister à la réunion qui aura lieu au siège, Café Decourcelle, 26, rue Carnot, le dimanche 6 mai, à 4 h. Le jeu des prix se fera comme d'habitude. Les nouvelles inscriptions et renseignements seront donnés par le secrétaire avant la réunion.

Philharmonie du Crétinier. — Aujourd'hui vendredi, à 19 h., cours ; à 20 h., répétition générale. Des instructions seront données pour la fête du 40e anniversaire qui commencera dimanche prochain 6 courant.

Bains-douches. — L'établissement de bains-douches est ouvert aujourd'hui vendredi de 8 h. à midi et de 14 à 19 h. samedi de 8 h. à midi et de 14 à 20 h., dimanche de 6 h. à midi.

Aux enfants de la Lyre. — Aujourd'hui vendredi, à 20 h., répétition générale au siège, 2, rue Jean Jaurès.

Cercle Alexandre Dumas. — Aujourd'hui vendredi, à 19 h., répétition du 1er acte de la comédie et demain samedi, à 19 h. 30, réunion générale, recette cotisation.

Basket-ball. — Amicale du Centre. — Ce soir, vendredi, à 19 h., entraînement habituel.

Basket-Ball. — L'Amicale du Centre rencontrera dimanche 6 mai, sur son terrain de la rue Jean-Jaurès, à Wattrelos, l'Amicale du Plouys pour le championnat du Nord de l'Ufolep.

A 9 h. 30, match des réserves ; à 10 h. 30 coup d'envoi pour les équipes 1A. Entrée, 1 franc.

Jeu de boules. — Dimanche 6 mai, chez Delchambre Fernand, début du tournoi : 3 contre 3 à 14 h. 30 ; Dewaele H contre Papegay J. A 15 h. 30, Duhamel H contre Delchambre Fernand.

Bourleurs et archers de Ma Campagne. — Rassemblement des sociétaires dimanche au siège, à 14 h. 30, pour accompagner la Philharmonie du Crétinier dans sa sortie qu'elle fera à l'occasion de son 40e anniversaire.

Club Wattrelosien du chien picard. — Dimanche 6 mai, de 9 h. 30 à midi, l'estaminet du Paradis, entraînement et dressage avec l'homme d'attaque.

CROIX

UN VOL DE 450 FRANCS

Pendant la nuit, des inconnus se sont introduits, par un vasistas, dans le magasin de M. Maurice Vromant, marchand de légumes, 33, rue Chevreul, et ont dérobé, dans le tiroir-caisse, une somme de 250 francs. Poussant leurs investigations, les malandrins découvrirent encore 200 francs dans sa cuisine.

La police a ouvert une enquête au sujet de ce vol.

UN MOTOCYCLISTE RENVERSÉ PAR UNE AUTO

Hier, un motocycliste, M. Kléber Lecat, 47 ans, demeurant 25, rue Jacquard, à Flers-Breucq, a été renversé, dans la rue de la Gare, par une auto pilotée par M. Alexandre Derome, cafetier, place de la République.

M. Lecat, qui a reçu des contusions, a été soigné par le docteur Swyngedauw.

Avis au public. — En vue d'éviter la pollution du sol et des nappes d'eaux souterraines, superficielles, M. le Maire de Croix rappelle aux habitants qu'ils doivent déposer leurs ordures ménagères dans les poubelles qui seront vidées par le service d'ébouage deux fois la semaine.

Il est interdit de jeter ces ordures sur les terrains vagues et dans les bouches d'égouts.

Il est également défendu de déverser des eaux vannes et des eaux ménagères sur ces terrains.

D'autre part, il est également rappelé aux propriétaires de terrains non cultivés qu'ils doivent les clôturer afin d'éviter qu'on y fasse des dépôts d'ordures de toutes sortes. Les propriétaires sont invités à les mettre à la disposition de M. le Maire qui en fera la répartition aux chômeurs nécessiteux pour les cultiver.

Etat Civil. — Décès : Gompertz Ferdinand, expert-comptable, 68 ans, rue Jean-Jaurès, 135.

WASQUEHAL

LA QUESTION DU TÉLÉPHONE AUTOMATIQUE

Nous avons exposé dans notre édition de mercredi, la situation qui est faite aux abonnés au téléphone de Wasquehal. Des nouveaux renseignements que nous avons recueillis, il résulte que cette commune est divisée suivant le projet de l'administration des P.T.T. en cinq parties dont quatre bénéficient de l'avantage de l'automatique.

Ces dernières sont les parties : Nord-Ouest, rattachée au satellite du Croisé-Laroche ; Nord-Est, au satellite de Mouvaux ; Est, à Roubaix ; Sud-Est au satellite de Croix.

La partie centre continuerait à être desservie manuellement en restant attachée dans les mêmes conditions qu'actuellement au bureau de Wasquehal.

Cependant, c'est cette partie de la comme qui compte le plus grand nombre d'abonns.

Devant la différence de régime ainsi appliquée aux habitants de la même ville, l'administration municipale s'est vivement intéressée à la question.

M. Edouard Roussel, sénateur, conseiller général, et M. Henri Détailleur, maire, sont intervenus à plusieurs reprises et ce depuis mars 1933, déjà pour obtenir une modification au projet de l'administartion des P.T.T. et une situation égale pour tous les abonnés indistinctement.

Etant donnée la situation défavorable qui était faite à un certain nombre d'abonnés, une pétition fut établie qui recueillit la quasi unanimité des intéressés.

Le Conseil municipal, lors de sa dernière séance, formula une ferme protestation qui fut transmise avec la pétition à la direction départementale des P.T.T. et dont copie ont été adressées à M. le Ministre des P.T.T. et à M. le Préfet du Nord.

Le ministre et le directeur départemental ont, depuis lors, avisé MM. Ed. Roussel et H. Détailleur, qu'une étude complémentaire était en cours. L'affaire en est là, mais il y a lieu de penser que les protestations de l'assemblée communale et des abonnés, les interventions des élus auprès du ministre et de l'administration intéressée, donneront, dans un temps prochain, les résultats souhaités par les abonnés et la population de Wasquehal.

Une réunion générale de l'Amicale du Capreau. — Lundi 7 mai, à 19 h., le comité de l'Amicale laïque mixte des anciens élèves du Capreau tiendra une réunion générale au siège, Café des Sports, chez Vandewalle, 3, rue Christophe-Colomb. La principale question à l'ordre du jour est la participation de la section de gymnastique au concours de Boulogne-sur-Mer.

Dimanche 6 mai, de 9 à 12 h., tir à la carabine au stand Vandewalle : surprise à la plus belle balle et au plus beau carton.

Pour la section lyrique, répétition générale de 10 à 12 h., au siège, 2, rue Christophe-Colomb.

Demain samedi, à la salle Besson, rue des Ecoles, à 19 h., répétition générale et formation des sections de concours, démonstration des nouveaux mouvements. Le moniteur compte sur la presence de tous les membres et rappelle aux parents qu'ils peuvent faire inscrire leurs enfants au siège ou au local les jours de répétitions où un membre du comité se tient à leur disposition.

Section de tambours et clairons, répétition des élèves tambours ce soir vendredi, à 19 h., sous la direction du nouvel instructeur, H. Canonne.

Chez les Sapeurs-Pompiers. — Dimanche 6 mai, à 8 h., aura lieu une importante manœuvre des sapeurs-pompiers communaux, première d'une série de démonstrations intéressantes qui auront lieu dans le courant du mois, sous la direction du lieutenant Caby, commandant du corps.

Chez les A. C. Républicains. — La permanence sera ouverte dimanche 6 mai, de 9 h. à 11 h., au siège, café Lécroart, 67, rue de Roubaix où un délégué du comité se tiendra à la disposition des anciens combattants pour tous renseignements.

Coupe des Flandres. — U. S. Wasquehal contre U. S. Carvin. Les supporters désirant se rendre à Pérenchies, dimanche 6 mai, pour assister à la demi-finale de la coupe des Flandres, sont priés de se faire inscrire pour l'autocar chez M. K. Prouvost, place Fénelon (coût 5 fr.).

Gymnastique « L'Espérance ». — Ce soir vendredi, répétition générale. Préparation pour les prochains concours et formation de la section. Pupilles à 19 h.; adultes à 20 heures.

Sociétés musicales. — Ce soir vendredi à 20 h. 30, répétition générale de l'Harmonie La Jeune France, 8, rue Pasteur. Samedi à la même heure, répétition de l'Harmonie Jean-Baptiste Lepers, au siège, 8, rue Jean-Macé.

Statistique démographique. — Le service de l'état civil a enregistré au cours du mois d'avril, qui vient de s'écouler, 16 déclarations de naissances (7 garçons et 9 filles) contre 14 décès (7 hommes et 7 femmes). Quatre mariages seulement ont été célébrés au cours du même mois. Ajoutons aussi une transcription d'acte de décès.

Concours de bouchon. — Résultats du concours de bouchon qui a eu lieu dimanche dernier chez Depoortère, café du Plomeux, rue du Molinel : 1. Emile Durieux, 15; 2. Léon Petit, 15; 3. Parez, 15; 4. Durieux; 5. Léon Petit; 6. Parez; 7. Flandre ; 8. Mahieu ; 9. Ouslande ; 10. Deportère ; 11. Daniel ; 12. Verpraet ; 13. Poisson ; 14. Moerman.

Dimanche prochain 6 mai, grand concours chez Moerman-Dumoulin, rue Delerue, 1 ; 150 francs de prix. Jeu couvert et bien éclairé.

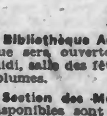

Tramōsan
La santé des pieds
Voir annonce en page 9.

HEM

Bibliothèque Amicaliste. — La bibliothèque sera ouverte dimanche de 11 h. à midi, salle des fêtes. Location gratuite des volumes.

Section des Mutilés. — Les sociétaires disponibles sont priés d'assister aux funérailles de M. Maurice Christians, membre fondateur de la société, qui auront lieu samedi 5 mai à 9 h. à Phalempin.

LANNOY

Récompense méritée. — Mlle Clotilde Hennion, supérieure de l'Hospice de Lannoy, en religion sœur Marie des Anges, vient d'obtenir la médaille d'or de l'assistance publique en récompense de son dévouement à la cause des malheureux. Entrée en religion depuis 1883 pour se